# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019 SERVICES DE L'EAU & DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMMUNE DE TROIS-RIVIERES

# **Cadre réglementaire**

Le débat d'orientation budgétaire est un préalable obligatoire à l'adoption du budget pour les communes de plus de 3500 habitants ainsi qu'à leurs établissements publics. Il doit se dérouler dans les deux mois précédant le vote du budget.

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a modifié les articles L 2312-1 et L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatifs à ce débat, les nouvelles dispositions imposent à l'exécutif de présenter à l'assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

## Rappel du contexte

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, une convention a été signée entre la commune de Trois-Rivières et la Communauté d'Agglomération du Sud Basse-Terre (CASBT) pour la gestion des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur le territoire communal pour une durée de 3 ans. La convention ayant été prolongée pour une durée similaire par tacite reconduction le 1<sup>er</sup> janvier 2017, son échéance arrive donc au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## Analyse de la situation financière du service de l'Eau

## a) les résultats de l'exécution budgétaire 2018

Sections	Dépenses (réalisations)	Recettes (réalisation)	Résultats exercice 2018	Reports N-1	Résultats de clôture 2018		réaliser s/recettes	Résultats cumulés + RAR
Section	1 638 900.32	1 647 525.17	8 624.85	331 140.47	339 765.32			339 765.32
d'exploitation								
Section	429 130.66	295 360.91	133 769.75	1 441 803.40	1 308 033.65	3 066 194.57	2 756 377.76	998 216.84
d'investissement								
Total cumulé	2068 030.98	1 942 886.08	-125 144.90	1 772 943.87	1 647 798.97	3 052 273.06	2 361 300.00	1 337 982.16

Compte tenu des dépenses et des recettes réalisées en 2018, la section de fonctionnement présente un excédent de 8 624.85 € et la section d'investissement un déficit de 133 769.75 €.

Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice, qui tient compte des reports de N-1 et des restes à réaliser en investissement, est excédentaire de 339 765.32 € pour la section de fonctionnement et de 998 216.84 € pour la section d'investissement, soit un excédent global de 1 337 982.16 € qui se décompose comme suit :

Solde d'exécution de l'exercice 2018
 Report des résultats de l'exercice N-1
 Restes à réaliser section d'investissement (D: 3 066 194.57 € - R: 2 361 300 €):
 -125 144.90 €
 1 772 943.87 €
 -390 816.81 €

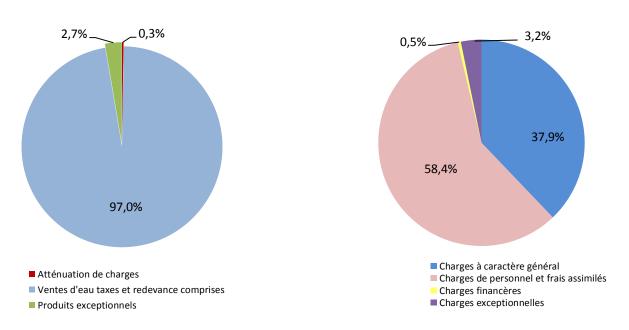
Total cumulé 1 337 982.16 €

Au budget primitif, le résultat excédentaire de chaque section sera reporté.

## b) L'évolution de la situation financière du service de l'eau de 2015 à 2018

Libellé	2015	Var %	2016	Var %	2017	Var %	2018
Total recettes réelles d'exploitation	1 409 972	6.76	1 505 369	0.30	1 509 939	4.93	1 584 408
Produits de la vente d'eau Hors-taxes	1 062 083	1	1 072 612	4.45	1 120 421	1.89	1 141 525
Total dépenses réelles d'exploitation	1208 074	14.44	1 382 548	-1.65	1 359 634	4.69	1 423 416.
Charges à caractère général	447 455	25.17	560 054	-11.07	498 012	8.22	538 972
Charges de personnel	752 699	7.96	812 662	3.21	838 794	-0.82	831 924
Epargne brute	201 898	-39.16	122 821	22.37	150 305	7.11	160 992
Epargne nette	185 038	-43	105 466	25.57	132 442	-22.90	102 104
Remboursement des intérêts d'emprunts	6 393	-7.77	5896	33.14	7 850	-14.01	6 750
Remboursement du capital de la dette	16 860	2.93	17 355	2.92	17 863	229.66	58 888
Annuité de la dette payée au cours de l'exercice	23 253	0	23 251	10.58	25 713	154.57	65 639

## La répartition des dépenses et des recettes réelles d'exploitation



Les recettes réelles d'exploitation ont progressé de 4.93 % en 2018 par rapport à 2017. Cette progression est due principalement à l'augmentation des produits de la vente d'eau taxes et redevances comprises enregistrées sur l'exercice (1 537 341 € en 2018 contre 1 469 350 € en 2017).

Les dépenses réelles de fonctionnement qui étaient en légère baisse en 2017 (-1.65%) ont progressé de 4.69% en 2018. Cela s'explique par l'augmentation des charges à caractère général + 8.22 % par rapport à 2017, liée essentiellement aux taxes et redevances collectées et reversées à l'Office de l'Eau (172 936 € en 2017 contre 236 759 € en 2018).

Les charges de personnel qui constituent le principal poste de dépenses est en légère baisse de 0.82 % par rapport à 2017 en raison du départ à la retraite d'un agent en début d'année.

L'épargne brute qui représente l'écart entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement est de 160 992 €, soit une hausse de 7.11 % en 2018 par rapport à 2017. L'épargne nette est par contre en baisse de 22.90 %, en raison du remboursement à compter de 2018 du capital d'un nouvel emprunt contracté auprès de de l'AFD pour compléter le financement des travaux de l'Ermitage. L'annuité de la dette a ainsi progressé en 2018, soit 65 804 € contre 24 324 € en 2017.

#### ETAT DE LA DETTE DU SERVICE DE L'EAU

Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette s'élève à 902 814 €.

L'annuité de la dette (intérêts + capital) représente 4.61 % des dépenses réelles de fonctionnement, la capacité de désendettement est de 5.60 ans.

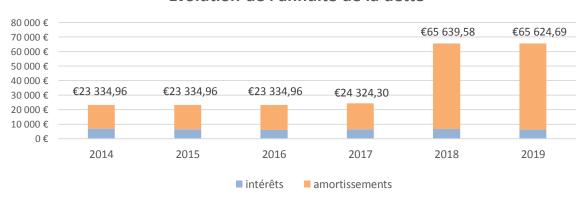
## Synthèse de la dette au 31/12/2018

prêteur	Capital restant	Capital restant annuités		Durée
	dû			résiduelle
AFD	156 216 €	23 334 €	2.91% (fixe)	7 ans
AFD	746 598 €	42 470 €	0.25% (fixe)	18 ans

## Evolution de l'encours de la dette



## Evolution de l'annuité de la dette



## LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU SERVICE DE L'EAU POUR 2019

Avec une hypothèse de stabilité du volume d'eau vendu, les produits de la vente d'eau qui représentent environ 94 % des recettes réelles de fonctionnement devraient permettre d'assurer l'équilibre budgétaire. Le prix de l'eau ne devrait pas augmenter en 2019. Il est à noter que la dernière augmentation des tarifs date de 2016.

# Le prix de l'eau taxes et redevances comprises au 1er janvier 2019

PART DE LA COLLECTIVITE	
Part fixe abonnement (€)	15,54 € HT/trimestre
Part proportionnelle (€ HT/m³) :	
1 <sup>e</sup> tranche : de 0 à 40 m³	1,36 € HT /m <sup>3</sup>
2 <sup>e</sup> tranche : de 41 à 70 m³	1,65 € HT /m <sup>3</sup>
3 <sup>e</sup> tranche : au-delà de 70 m³	1,95 € HT /m³
autre : spécial agriculteurs	0,97 € HT /m <sup>3</sup>
Taxes	
Taux de TVA	2,1 %
Droit additionnel à l'octroi de mer	1 % du total HT
	soit 0,0249 €/m³ pour 120 m³
REDEVANCES DE L'OFFICE DE L'EAU	
Prélèvement sur la ressource en eau	0,1114 €/m³
Pollution domestique	0,5 €/m3

Le prix du m³ est de 1,88 € HT et de 2,57 € TTC (sur la base de 120 m³/an)

Pour l'exercice 2019, les dépenses et les recettes prévisionnelles devraient s'élever à **1919471** € pour la section de fonctionnement et à **4326 000** € pour la section d'investissement.

Comme on l'a vu précédemment, les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement des produits de la vente d'eau aux abonnés, ils ont été estimés à 1 380 000 €, taxes et redevances comprises, sur base du volume d'eau vendu en 2018.

Les autres recettes prévisionnelles résulteraient, des atténuations de charges, des produits exceptionnels, ainsi que des opérations d'ordre de transferts entre sections.

Concernant les prévisions de dépenses, globalement elles devraient s'élever à 1 919 471 €, soit +1.17% par rapport à 2018, les principales prévisions de dépenses seraient :

- les charges à caractère général qui resteraient quasiment stables (622 990 € en 2019 contre 616 590 € en 2018), soit 37.59 % des dépenses prévisionnelles,
- o les charges de personnel qui représentent 53.21 % des prévisions de dépenses réelles. Elles devraient s'élever à hauteur de 880 827 €, en progression de 2 % due essentiellement au glissement vieillessetechnicité.

Les charges exceptionnelles et les autres charges de gestion courante s'élèveraient globalement à 145 000 €. Les charges financières restent peu élevées : 8 270.00 € seront inscrits au BP 2019.

Les autres dépenses devraient concerner les opérations d'ordre budgétaire relatives :

- o au virement à la section d'investissement,
- o aux dotations aux amortissements des immobilisations.

# <u>Présentation synthétique des Dépenses et Recettes prévisionnelles de la section</u> de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES				
Chap.	Libellé	Propositions 2019	Chap.	Libellé	Propositions 2019		
011	Charges à caractère général	622 990	013	Atténuations de charges	8 250		
012	Charges de personnel	880 827.32	70	Vente d'eau, taxes et redevances, travaux	1 430 000		
65	Autres charges de gestion courante	120 000	77	Produits exceptionnels	28 000		
66	Charges financières	8 270					
67	Charges exceptionnelles	25 000					
023	Virement à la section d'investissement	59 530	042	Op. d'ordre de transferts entre sections	113 456		
042	Op. d'ordre de transferts entre sections	202 854	002	Résultat reporté	339 765.32		
Total recettes		1 919 471.32	Total dépenses		1 919 471.32		

## Le programme d'investissement

Le montant des restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élève 3 066 173.06 €. Il s'agit d'opérations en cours qui n'ont pu s'achever au terme de l'exercice 2018 et qui concernent principalement :

- Les travaux de renforcement de la production d'eau potable à partir des sources de l'Ermitage et l'abandon du captage de Gommier: en effet, cette opération a été suspendue en 2017 compte tenu des difficultés technico-économiques rencontrées pour la réalisation des ouvrages de captages en amont de la RN1. Suite à l'avis favorable de l'hydrogéologue agréé pour capter les résurgences de l'Ermitage en aval de la route nationale, les travaux devraient normalement redémarrer cette année.
- La mise en œuvre de la télégestion des réservoirs et des stations de pompage, actuellement en phase d'essais; cette opération devrait être finalisée au début du mois de mars prochain.

# Les principales autres dépenses prévisionnelles d'investissement :

NOUVELLES OPERATIONS	COÛT PREVISIONNEL
Remboursement du capital de la dette	59 530 €
Mise en place d'un "portail client" permettant à l'usager de consulter l'ensemble de ses données et de payer ses factures d'eau par internet.	15 000 €
Réhabilitation des réservoirs de Grande- Anse, La Plaine et La Regrettée	150 000 €
Renouvellement de 1800 compteurs bloqués ou âgés de + 15 ans (2 <sup>ème</sup> tranche)	197 700 €
Mise en œuvre de la radio relève des compteurs	124 950 €
Remplacement d'un véhicule utilitaire âgé de 11 ans	25 000 €
Réfection de la clôture des PPI des captages de la Plaine et de Gommier.	20 000 €
Remplacement des électro-vannes et actionneurs des unités de production de La Plaine et de Tête-Canal	50 000 €
Réhabilitation du système de commande de l'automate de l'UPEP de la Plaine	70 000 €
Acquisition de canalisations et matériels divers pour la réalisation des travaux en régie :	
- remplacement réseau A/C poterie (800ml)	350 000 €
- extension réseau EP allée des Pipirits (150ml)	
<ul> <li>installation de nouveaux compteurs d'exploitation pour une sectorisation du réseau EP</li> </ul>	
<ul> <li>installation d'appareils de régulation supplémentaires pour une meilleure</li> </ul>	
gestion des pressions (réseau AEP Regrettée, Cardonnet)	
Acquisition d'outillage industriel divers	30 000 €

# Les prévisions de dépenses de la section d'investissement seront financées par :

- o Le report du résultat excédentaire de la section.
- o L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement.
- o Le solde des aides financières (OEG, Etat) concernant les travaux de l'Ermitage.
- Le solde des aides financières (Etat, OEG, Europe, Région) pour les opérations suivantes : télégestion, renouvellement des compteurs de plus de quinze ans et radio relève des compteurs.

## LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## Analyse la situation financière du service de l'assainissement collectif

## a) les résultats d'exécution du budget de l'exercice 2018

Sections	Dépenses	Recettes	Résultat	Reports	Résultat de	Restes à	réaliser	Résultat
	réalisées	réalisées	exercice	N-1	Clôture201	Dépenses /recettes		cumulé
			2018		8			+ RAR
Section	201 882.85	263 732.53	61 849.58	51 878.15	113 727.73			113 727.73
d'exploitati								
on								
Section	86 804.11	81 006.10	-5 798.01	232 953.04	227 155.03	28 450.00	373 150.00	571 855.03
d'investiss								
ement								
Total	288 686.96	344 738.63	56 051.57	284 831.19	340 882.76	28 450.00	373 150.00	685 582.76
cumulé								

A la clôture de l'exercice 2018, les données chiffrées du tableau ci-dessus présentent un résultat cumulé excédentaire de 685 582.76 €, détaillé comme suit :

Solde d'exécution de l'exercice 2018

56 051.57 €

Report des résultats de l'exercice N-1

284 831.19 €

• Restes à réaliser en investissement (D : 28 450.00 € – R : 373 150.00 €)

344 700.00 €

Résultat cumulé

685 582.76 €

Au budget primitif le résultat excédentaire de chaque section sera reporté.

# b) L'évolution de la situation financière du service de 2014 à 2017

Libellé	2015	Var %	2016	Var %	2017	Var %	2018
Total recettes réelles d'exploitation	181 350	58.69	287 788	-21.78	225 086	17.16	263 732
Produits de la redevance d'assainissement	164 163	12.47	184 646	2.24	188 877	14.29	215 886
Total dépenses réelles d'exploitation	134 304	0.33	134 753	20.11	161 858	-0.60	160 877
Charges à caractère général	<i>36 079</i>	0.28	36 182	41.16	51 075	-19.63	41 047
Charges de personnel	95 340	0.16	95 495	14.62	109 465	8.32	118 583
Epargne brute	47 046	325.2 8	153 035	-58.68	63 228	62.67	102 855
Epargne nette	24 332	535.5 9	130 321	-68.92	40 514	97.81	80 141
Remboursement des intérêts d'emprunts	3 012	-24.86	2 265	-33.50	1 506	-62.48	565
Remboursement du capital de la dette	22 714	0	22 714	0	22 714	0	22 714
Annuité de la dette payée au cours de l'exercice	25 726	-2.90	24 979	-3.03	24 220	-5.80	23 279

Après une hausse de 58.69 % en 2016 des recettes réelles d'exploitation due à des produits exceptionnels, elles ont diminuées de 21.78 % en 2017. Elles augmentent à nouveau en 2018 de 17.16 %, compte tenu principalement de la progression des produits de la redevance d'assainissement (215 886 € contre 188 877 € en 2017).

Les charges de personnel progressent de 8.32 % en 2018. Cette progression est liée essentiellement aux rappels de primes et indemnités versées aux agents suite au protocole d'accord signé entre la collectivité et le syndicat UGTG en 2017.

Malgré cette hausse des charges de personnel, le total des dépenses réelles d'exploitation est en très légère baisse de 0.60 % par rapport à 2017, en raison de la diminution des charges à caractère général (-19.63%) qui s'explique par le montant moins important des factures d'électricité payées en 2018, 7820.07 € contre 19 661.63 € en 2017.

L'épargne brute et l'épargne nette augmentent respectivement de 62.67 % et 97.81 %, ce qui est la conséquence d'une bonne maîtrise des dépenses et du niveau des recettes réelles enregistrées en 2018. Cette augmentation de l'épargne devrait permettre de recourir à l'emprunt en 2019 pour compléter le financement de travaux pour l'extension du réseau des eaux usées de Grande-Anse.

L'annuité de la dette reste stable (pas de nouvel emprunt au cours des dernières années). Il est à noter que ce montant de 23 279 € payé en 2018 était la dernière échéance d'un emprunt contracté en 2003.

## ETAT DE LA DETTE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMET COLLECTIF

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 l'endettement du service d'assainissement est nul, comme cela a été vu précédemment un nouvel emprunt devrait être contracté en cours d'année pour financer les travaux d'extension du réseau EU de Grande-Anse.

## Les perspectives pour 2019

La maîtrise des dépenses de fonctionnement doit être poursuivie afin de dégager un niveau d'épargne suffisant qui permettrait de financer certains équipements et d'avoir recours à l'emprunt quand cela s'avérera nécessaire.

Le budget primitif devrait s'équilibrer en recettes et en dépenses à 350 000.00 € pour la section de fonctionnement et à 719 362.00 € pour la section d'investissement.

Sur la base du volume d'eau traitée en 2018 (126 000 m³) et du nombre d'abonnés (1045), les produits de la redevance d'assainissement qui représentent plus de 95 % des recettes réelles de fonctionnement ont été estimés à 220 000 €. Ils devraient permettre d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les tarifs.

# Les tarifs de l'assainissement collectif taxes et redevances comprises au 1er janvier 2019

TARIFS	au 1 <sup>er</sup> janvier 2019
PART DE LA COLLECTIVITE	
Part fixe abonnement	9,00 € HT/trimestre
Part proportionnelle :	
prix du m³ de 1 à 500 m3	1,35 € HT /m <sup>3</sup>
prix du m³ > 500 m3	1,43 € HT /m <sup>3</sup>
TAXES	
Taux de TVA	2,1 %
REDEVANCES DE L'OFFICE DE L'EAU	
Modernisation des réseaux de collecte	0,3000 €/m³

Le prix du m³ d'eau traitée est de 1,65 € HT et de 1,99 € TTC (sur la base de 120 m³/an)

## Les prévisions de Dépenses et de Recettes de la section de Fonctionnement

## a) Les prévisions de dépenses

- o Les charges à caractère général : 64 000 € contre 61 000 € en 2018.
- Les charges de personnel devraient se situer autour de 129 700 €, soit une hausse de 7.40 % par rapport à 2018, due au glissement vieillesse-technicité et au passage à temps complet d'un agent cette année.
- Les pertes sur créances irrécouvrables (2008 à 2015) : 30 000 €
- Les autres dépenses concerneront les opérations d'ordre budgétaire (virement à la section d'investissement et les opérations de transferts entre sections).

## b) les prévisions de recettes

Les dépenses de fonctionnement seront financées principalement par :

- Les produits de la redevance d'assainissement estimés à 220 000 €
- Les produits des travaux : 5 000 €
- o Les recettes d'ordre de transferts entre sections : 10 000 €
- Le report du résultat excédentaire de la section de fonctionnement : 113 723.73 €

## Le programme d'investissement

Les dépenses prévisionnelles de la section d'investissement devraient s'élever à hauteur de 719 362 €, dont 28 450 € en restes à réaliser, correspondant au solde du montant du marché attribué au bureau d'études CTI pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre pour l'opération d'extension du réseau EU de Grande-Anse.

Les principales nouvelles dépenses prévues pour l'exercice 2019 sont les suivantes :

 le projet d'extension du réseau d'assainissement collectif de Grande-Anse dont le coût est estimé à 2 085 950 €. Une somme de 472 000 € sera inscrite au budget compte tenu des subventions reçues de l'Office de l'Eau et de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) pour la réalisation de cette opération.

- la mise à jour du Schéma Directeur d'assainissement collectif pour un coût prévisionnel de 95 000 €. L'actuel Schéma Directeur date de 2001, compte tenu de l'évolution des réseaux, du développement urbanistique de ces dernières années et des projets à venir, son actualisation est nécessaire. Ces études comprendraient le diagnostic des réseaux, les propositions de travaux d'aménagement et d'amélioration ainsi que la révision du zonage d'assainissement.
- la réalisation d'une extension de 180 ml du réseau de collecte des eaux usées de Fond 'Lo vers la résidence Les Cacaoyers et la suppression de la mini station d'épuration. Ces travaux seront réalisés en régie; l'achat des canalisations et des matériels divers nécessaires à leur réalisation est estimé à 20 000 €.
- l'acquisition de matériels industriels divers pour assurer le bon fonctionnement de la STEU de Robin et des différents postes de refoulement (propulseur du bassin d'aération, pompe de secours PR Bord de Mer, surpresseur d'air, rail lampes UV,...): 58 000 €.
- le remplacement du véhicule du service d'assainissement souvent en panne : 17 000 €.
- la réhabilitation des armoires électriques du poste de refoulement de Robin et de la STEU de Bas-Schœlcher: 15 000 €.

## Les dépenses prévisionnelles d'investissement seront financées par :

- Le report du résultat excédentaire,
- o L'autofinancement dégagé par section de fonctionnement au profit de l'investissement,
- Le solde des aides financière de l'AFB et de l'Office de l'Eau pour la réalisation des travaux d'extension du réseau EU de Grande-Anse.

Fait à Trois Rivières le 22 février 2019